

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 131

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS | 27^{me} année LE PAYS

Il y a cent ans

Au milieu des vissitudes de la vie, on aime parfois jeter un coup d'œil en arrière et examiner quelle était la situation à un moment donné. En confrontant ainsi deux époques sous les rapports politiques, religieux et sociaux, on voit que tout n'est pas rose dans ce bas monde, que si parfois la paix, l'ordre et la justice règnent, bien souvent l'ambition des hommes, leur orgueil et les autres mauvais penchants viennent déchainer sur eux la source des plus grands maux. Nous trouvons dans cet examen un puissant encouragement à pratiquer toujours les vertus civiques et privées capables de faire notre bonheur et celui de la société, et c'est ainsi que nous mettons le mieux en pratique l'adage :

« Fais ce que dois, adviens que pourra. »

L'année 1800 s'ouvrit sous d'assez tristes auspices. L'Europe entière était pour ainsi dire en révolution. Déjà l'année précédente le général français Duphot avait péri à Rome dans une émeute qu'il avait provoquée. On avait même osé attenter à la liberté du pape Pie VI qui était mort le 29 août 1799 à l'âge de 80 ans, à Valence en France, tandis qu'on voulait l'amener à Paris pour l'emprisonner. A cette époque une nouvelle coalition, composée de presque toutes les puissances de l'Europe, se formait contre la France. Les armées françaises avaient eu récemment des avantages assez considérables. Schérer avait triomphé dans le Tyrol, Jouber s'était emparé de Turin, et Championnet de Naples. Mais bientôt l'arrivée de Souvarow à la tête des Russes et de l'archiduc Charles à la tête des Autrichiens fit changer les affaires de face. Moreau et Macdonald, qui avaient pris le com-

mandement des troupes françaises, furent contraints de céder du terrain. C'est alors que les cardinaux, profitant de la retraite des Français, s'étaient réunis à Venise et y avaient élu pape le cardinal Chioramonti qui prit le nom de Pie VII. Ceci se passait le 1^{er} décembre 1799.

A cette époque le Directoire français tombait en défaite ; les élections qui avaient eu lieu lui furent peu favorables. Tous ses membres principaux avaient été remplacés peu à peu. La licence et la corruption des meurs étaient à leur comble. Bonaparte, averti par un secret pressentiment qu'il devait avoir une grande influence sur les destinées de sa patrie, avait laissé le commandement de l'armée d'Egypte à Kléber et, sans en avoir rien dit à personne, avait débarqué à Fréjus après une traversée des plus heureuse sur une mer couverte de vaisseaux ennemis.

L'arrivée de Bonaparte à Paris y excita un enthousiasme universel ; chacun crut voir en lui l'homme le plus capable de faire triompher le parti qu'il embrasserait. L'habile général, ne voulant rien risquer, commença par s'assurer l'appui du conseil des anciens, qui décida que le conseil des cinq cents tiendrait ses séances à Saint-Cloud, et que Bonaparte aurait le commandement de toutes les troupes de la division militaire de Paris. Le général rassemble donc au Champ-de-Mars tous les régiments, et les passe en revue ; il leur parla avec chaleur et indignation de l'impéritié du Directoire ; il leur fit entendre que le salut de la république dépendait désormais d'eux seuls. Les soldats répondirent par des acclamations réitérées. Dès le matin du 18 brumaire (9 novembre 1799) les troupes avaient occupé Boulogne, Sèvres et toutes les petites communes des environs. A deux heures le corps législatif était réuni dans la salle de l'orangerie de Saint-Cloud ; la plus

grande agitation régnait parmi les députés. On venait de décider que chacun prêterait individuellement le serment de maintenir la constitution et de s'opposer à l'établissement de toute espèce de tyrannie. La porte de l'orangerie s'ouvrit, et l'on vit entrer le général Bonaparte tête nue et accompagné de grenadiers. A l'instant, toute l'assemblée se lève, le désordre est à son comble ; un grand nombre de députés s'écrient avec indignation : *A bas le dictateur ! hors la loi !....* Mais l'ordre est donné aux troupes d'avancer, l'arme au bras. Saisis de terreur, les députés prennent la fuite, sortent par les fenêtres, et se sauvent par toutes les issues qui s'offrent à eux. Le conseil des anciens se réunit aussitôt, décréta l'abolition du Directoire exécutif, et le remplaça par un consulat composé de trois membres investis d'une autorité inégale. Sous le titre de premier consul, Bonaparte était réellement chef de ses collègues et souverain de l'Etat. On substitua aux deux conseils un tribunal, un corps législatif et un sénat ; la république n'exista plus que de nom.

Les tiraillements perpétuels qui existaient dans le pouvoir, l'instabilité du gouvernement, les discordes qui en sont les suites, étaient devenus intolérables ; les plus vives espérances se rattachaient au gouvernement consulaire. Bonaparte s'occupa activement de rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration. La loi des otages et de l'emprunt forcé fut abolie ; les prêtres eurent la liberté de rentrer en France et de reprendre les fonctions du culte catholique. Tous les déportés à Sinamaray, à la Guyane, sans jugement légal, sont rappelés en France.

Plus de cinquante mille émigrés, rayés des tables de proscription, durent au premier consul le bonheur de revoir leur patrie. En janvier

Avec une noblesse supérieure à son âge, le fils miséricordieux se faisait le conseiller de son père :

— Ma mère a vendu ses joyaux pour sauver l'honneur de notre nom. Vous solderez vos créances ; puis, n'est-ce pas, mon père, vous mènerez l'existence qui convient au repentir ?

Il avait parlé simplement, mais avec fermeté, et devant l'auguste autorité de son fils, Boleslas courbait la tête, gardant le silence.

Et, tout à coup, avec un grand soupir :

— Ah ! comment ai-je pu menacer d'une arme meurtrière celle qui est ta mère ?... la blesser grièvement.

Ce qui grondait maintenant dans sa voix étouffée, c'était la colère contre lui-même ; c'était aussi la douleur.

— Si tu pouvais savoir, Yvan, dès que je voyais des cartes, quelles luttes terribles j'avais à soutenir contre moi-même pour ne pas céder !... Et je cédais toujours... La vue de l'or

me grisait. Sitôt assis devant une table de jeu je me sentais pris, possédé, emporté ; tout mon sang brûlait, et je perdais la raison. La vie ne me semblait pas possible sans un luxe fastueux. Ah ! misérable orgueilleux que j'étais ! Misérable fou ! Ah ! je te fais horreur, n'est-ce pas Yvan ?

Les larmes de l'infirme coulaient devant ce repentir ; pouvait-il maudire ce malheureux qui pleurait si sincèrement son crime ?

— Tu lui diras, Yvan, que, maintenant, une seule chose a pour moi du prix, son pardon... Dis-lui que je l'implorerai avec des larmes qui me brûlent.

Ses mains se joignaient, et sans que l'adolescent ait pu l'en empêcher, il s'était incliné devant son fils :

— Dis-lui que, je suis à genoux devant toi ; et que, par la pensée, je suis à genoux devant elle.

Ah ! dis-lui, que quand la fumée du revolver s'est dissipée et que je l'ai vue, tomber sur le

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 29

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il disait l'assurance de sécurité ; mais il ne répétait pas les mots de mépris et de haine. A quoi bon désespérer, de plus en plus, cet homme déjà si torturé d'avoir, dans un instant de folie, fait couler le sang ? Car Boleslas avait été égoïste, frivole, passionné, joueur effréné, mais il n'était pas né meurtrier.

Yvan, voyait la lucidité revenue dans l'esprit de son père, et constatant le repentir véritable, qu'il manifestait dans ses paroles, sortit de son portefeuille, une liasse de billets de banque et la remit aux mains de Boleslas.

1800, la Vendée fut entièrement pacifiée; on supprima les fêtes révolutionnaires, parmi lesquelles celle de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

Vainqueur de toutes les anarchies au dedans, Bonaparte voulut terminer la guerre d'Italie; il se mit à la tête de l'armée le 6 mai 1800; le 17, il avait déjà fait reculer l'ennemi, et se trouvait aux pieds des Alpes. En quatre jours tous les obstacles opposés par la nature sont surmontés. Et le mont Saint-Bernard avec ses 3470 mètres d'altitude est franchi. Le 21 mai, l'armée, les bagages, l'artillerie portée à bras d'hommes étaient arrivés au revers des montagnes. Le 2 juin, le premier consul était rentré dans Milan, et au bout de quarante jours la conquête de l'Italie fut assurée par la bataille de Marengo (14 juin). Les Français avaient repris les forteresses de Gênes, de Savone, de Coni, Turin, d'Alexandrie, etc., toute la Ligurie et tout le Piémont. Bonaparte rétablit aussitôt la république cisalpine, créa, le 29 juin, à Milan une *Consulta* chargée de réorganiser le gouvernement, laissa le commandement de l'armée au général Berthier, et revint à Paris pour recevoir dans les acclamations publiques le prix de cette campagne prodigieuse.

Le 20 septembre et le 3 octobre 1800, la France conclut deux traités, le premier avec l'Autriche et le second avec les Etats-Unis. Peu de jours après, deux Romains nommés Ceracchi et Diana, formèrent contre le premier consul, qu'ils nommaient le tyran de leur pays, une conspiration qui avorta. Le 24 décembre de la même année, Bonaparte faillit encore être victime d'une tentative d'assassinat, dirigée à l'aide d'une machine infernale. Ce ne fut que le 29 novembre 1801 qu'enfin un concordat fut signé avec le Saint-Siège et consolider ainsi la paix dans le pays.

Envahie par les armées françaises après des combats sanglants, la Suisse avait essayé de transformer son organisation politique en copiant celle de la France. Des députés réunis à Aarau avaient institué un sénat, un conseil suprême et un directoire de cinq membres. Chaque canton avait quatre représentants au sénat et huit au conseil supérieur, et dix-huit cantons devaient former la république helvétique une et indivisible. Mais cette organisation ne fut point agréée par le peuple qui se souleva un peu partout et ne fit semblant de se soumettre qu'à-près avoir été écrasé par les armées françaises qui payèrent elles-mêmes bien cher leur victoire.

Pendant l'hiver de 1799 à 1800, la Suisse ruinée par le pillage et l'incendie, ayant à peine récolté la subsistance de ses habitants dans des plaines couvertes de cadavres autant que de

tapis, couverte de sang, j'ai été comme paralysé d'horreur devant mon crime.

L'étreinte de ses mains, en serrant celles de son fils, se faisait plus désespérée :

— Dis-lui que si elle ne me pardonne pas, je vais mourir de mes remords.

Quelle douloureuse tâche pour Yvan d'essayer de consoler ce malheureux, qui avait mis en péril la vie de sa mère ! Il s'y décida pourtant. N'était-ce pas sa mission, à lui, l'enfant, d'être l'ange du pardon ? Et, cachant héroïquement sa répulsion et son effort, il obligea ses lèvres à se poser sur le front du désespéré.

Le comte de Ruloff se redressa éperdu ; puis saisissant son fils dans ses bras, il le serra convulsivement sur sa poitrine :

— Ah ! tu m'embrasses, toi, mon enfant. Je ne te fais donc pas horreur ?... Ou, plutôt, ta pitié est encore plus grande que mon crime. Dis-moi que ce baiser qui vient de tomber comme une rosée, sur mon front, est un gage de pardon ?

moissons, eut encore à entretenir une armée de soixante et dix mille Français, malgré l'horrible cherté des vivres, car le pain se vendit jusqu'à quatre batz, soixante centimes la livre. Déjà le sept janvier 3 directeurs furent déposés comme coupable de haute trahison ; après bien des contestations et bien des essais pour reconstruire un nouveau pouvoir, on établit le 7 août un conseil législatif et un conseil exécutif : mais le peuple ne voulut point reconnaître cette organisation qui resta à peu près à l'état de projet ou lettre morte.

Le Jura, quoique annexé à la France, eut passablement à souffrir de cet état de choses. Vers la fin de 1799, un bourgeois de Porrentruy, le cordonnier Nicol, signalait dans son journal les passages de blessés venant de Suisse. Tous les deux jours il y en avait de dix à douze voitures qui étaient dirigées le lendemain sur Belfort et ensuite dans l'intérieur de la France. Il arrivait jusqu'à deux ou trois cents blessés par jour à Porrentruy et les villages voisins étaient remplis de soldats. Le 31 décembre 1799, il nous est venu, écrit-il, douze mille cavaliers pour prendre leurs quartiers d'hiver dans la ville et dans les villages, pour manger le fourrage des pauvres gens. Il y en a dans toute la montagne.

(A suivre).

Aux champs

Les mouches et les animaux. — Comment on arrête les abeilles. — La paille d'avoine. — Avis utiles.

La saison des chaleurs, quand elles sont fortes, est doublement pénible pour les animaux, car au supplice d'une grande chaleur dont ils souffrent, comme nous, se joint celui que leur infligent des essaims de buveurs de sang ailés, dont la soif semble être en raison directe de la hauteur du mercure dans le thermomètre. Cette année, nous avons été encore bien préservés des chaleurs torrides, mais elles peuvent encore venir et on réclamera des moyens de protéger nos utiles auxiliaires contre les piqûres des mouches. Voici quelques moyens pour éloigner les *taons* des chevaux, préconisés par quatre éleveurs :

1^o M. le docteur Renault, à la Souterraine (Creuse) : « Tous les ans, au moment des grandes chaleurs, je me sers d'une infusion de baies de genévrier (15 grammes dans un litre d'eau) : il suffit de frotter légèrement le cheval avec un linge ou une éponge imbibé de cette infusion. On peut emporter une petite provision de ce liquide et faire deux ou trois onctions si on a un

Yvan répliqua :

— Je vais intercéder pour vous... Espérez, car ma mère est grande et généreuse.

Il quitta son père ; mais, ce fut en vain, que, de retour avenue Vélezquez, il dit à la convalescente le désespoir du malheureux. Marie-Alice écoutait en souriant étrangement ; puis, avec un calme, qui, plus encore que la colère, montrait combien il serait impossible de la flétrir, elle répondait :

— Jamais nous ne nous réconcilierez. Jamais je ne lui pardonnerai. Que le remords le torture, c'est justice.

Insister davantage en ce moment, pour obtenir une parole de clémence était inutile.

Marie-Alice avait replacé sa tête pâlie sur l'oreiller, garni de dentelle, et elle y demeurait d'un mutisme farouche, ruminant, en elle-même, tous ses griefs.

Comment il fallait que cette femme, à l'âme primitive si grande, si généreuse, eût atrocement souffert pour que la souffrance l'eût ren-

long voyage à faire en voiture. Les mouches et les taons sont toujours écartés. »

2^o M. G. Sire, à Besançon : « On fait dissoudre dans un verre de vinaigre et deux verres d'eau mélangés, 60 grammes d'*assa-festida* ; puis on prend une éponge ou un bouchon de paille imbibé de cette dissolution, et on mouille le poil de l'animal (cheval ou bête à cornes), aux endroits où les mouches se fixent de préférence ; grâce à la fumée de l'*assa-festida*, il voyage ou pacage tranquillement, entouré d'insectes ailés dont pas un n'ose se fixer sur lui. Si, malgré la saveur acré de cette gomme-résine, l'animal venait à en avaler, en se léchant, une dose assez grande, il n'en serait pas incommodé. »

3^o M. P. Méré, pharmacien-chimiste à Chantilly (Oise) : « Aspergez les chevaux avec de l'eau contenant en solution, ou plutôt en suspension, de l'acide phénique impur (ou du commerce) ; ou bien aspergez les chevaux avec de l'eau mêlée d'huile empyreumatique. De ces deux procédés, le premier est préférable et le plus usité comme moins désagréable aux personnes qui sont dans la voiture. Le cocher a le mélange contenu dans une bouteille dans le coffre de la voiture, et de temps en temps avec une éponge, il en asperge les chevaux, après avoir secoué la bouteille. »

4^o Le docteur Cordas, à Genève : « Je vous indique la décoction de *Quassia amara* comme excellente pour éloigner les taons des chevaux. »

A ces différents moyens, il y en a d'autres, peut-être meilleurs, et en tous les cas plus simples et plus à la portée des habitants de la campagne, loin de toute pharmacie ; ainsi il y a la décoction de *feuilles de noyer*, qui est d'une efficacité parfaite, étendue sur les poils des régions hantées de préférence par les mouches.

Il y a aussi l'huile de poisson, que l'on trouve chez les épiciers et dont l'odeur chasse parfaitement les mouches ; il suffit d'en lubrifier légèrement le poil des animaux. Son efficacité a même été vantée par un voyageur qui a longtemps parcouru les provinces centrales de l'Amérique où les mouches, et en particulier les cestres et la *Lucilia hominivora* sont un véritable fléau.

* * *

Le moyen suivant est déjà connu par les apiculteurs pour arrêter les essaims d'abeilles dans leur suite, mais il est bon de le répéter. Lorsqu'un essaim hésite à s'accrocher à une branche ou s'il semble vouloir s'envier sur se place de façon à avoir devant soi le soleil et l'essaim, puis au moyen d'une glace ou d'un petit miroir de poche on envoie des rayons de lumière à

due implacable à ce degré !

Yvan se sentait brisé. Il n'avait plus qu'à joindre les mains devant la Vierge de Lourdes ; il lui parlerait de son père et de sa mère, laissant son cœur déborder ; et sûrement, la Vierge lui répondrait. Puisqu'il avait accepté de souffrir sans se plaindre pour les êtres auxquels il devait la vie, quelque chose d'infâme lui affirmait qu'il ne devait pas désespérer de leur réconciliation et de leur salut.

Yvan avait fait transformer une des pièces de l'appartement en petit oratoire. C'est là que, toujours faible, étendu sur sa chaise longue, devant une admirable statuette de la Vierge de Lourdes, il aimait à méditer. C'est là qu'il reprenait courage en songeant à la fin de tout, à la poussière finale, tandis que les âmes immortelles qui ont vaillamment accepté la divine volonté, même lorsqu'elle décrète la souffrance, rayonnent, pour l'éternité, d'un bonheur dont l'homme, ici-bas, ne peut se faire une idée.

(La suite prochainement.)